

CONCOURS INTERNE SUR ÉPREUVES D'ADMISSION AU CORPS DES  
SOUS-OFFICIERS DE GENDARMERIE

**ZONE 3**

**ÉPREUVE DE CONNAISSANCES  
PROFESSIONNELLES**  
SESSION SEPTEMBRE 2025

(Durée : 03 heures – coefficient : 7 – note éliminatoire < 6/20)

Extrait de l'arrêté du 27 avril 2011 modifié

**ANNEXE II – I – 1.1.**

Cette épreuve consiste pour le candidat à répondre à plusieurs questions, avec ou sans documentation, sur des problématiques relatives à la sécurité intérieure et à la défense. Les questions portent sur le programme défini au paragraphe IV de la présente annexe.

Il est attendu des candidats qu'ils aient une bonne connaissance des textes qui régissent le travail des agents de police judiciaire adjoints (APJA) de la gendarmerie et de leur environnement professionnel.

Cette épreuve a également pour objectif d'évaluer l'expression écrite du candidat. Les réponses aux questions devront être organisées (introduction – argumentation – conclusion). Une attention particulière sera portée à la maîtrise de la langue française.

L'ensemble des questions doit être traité par les candidats.

Il est attendu des candidats un développement de 20 à 30 lignes par question.

## **QUESTION 1 : SÉCURITÉ ET SERVICE DE GARNISON**

Après avoir énuméré les types de menaces qui pèsent sur une caserne militaire, vous expliquerez les différentes mesures pouvant être mises en œuvre pour lutter contre ces dernières.

## **QUESTION 2 : L'USAGE DES ARMES PAR LES MILITAIRES DE LA GENDARMERIE**

Définissez la notion d'arme selon l'article 132-75 du Code pénal, puis commentez le principe d'absolue nécessité encadrant l'usage de la force.

## **QUESTION 3 : ORGANISATION DE LA GENDARMERIE**

Après avoir cité les trois caractères fondamentaux de la Gendarmerie Nationale, vous énumérerez les quatre missions qu'elle assure.

## **QUESTION 4 : L'AGENT DE POLICE JUDICIAIRE ADJOINT**

Après avoir défini le droit d'arrestation, énumérez les six cas autorisant les forces de l'ordre à procéder à une arrestation.

## **QUESTION 5 : LA GENDARMERIE ET LE SERVICE PUBLIC**

Citez et développez les trois valeurs du service public.

